

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **logo_r.normandie-portrait-cmjn** |  |  |  | 27B83E56 |  |

Le 10 février 2022

**Gaz renouvelable :**

**Projet d'infrastructures gazières et biométhane au service du développement de la méthanisation dans le Perche**

**Le 10 février, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Jean-Claude LENOIR, Président de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne-au-Perche,** Isabelle THIERRY, Présidente de la Communauté de Communes Collines du Perche Normand, Philippe AUVRAY, Président de Territoire d'énergie Orne, Frédéric MOULIN, Délégué territorial Val de Seine de GRTgaz et Karen Buisson, Directrice Adjointe GRDF Normandie – Hauts-de-France et Directrice du programme Biomethane ont présenté, à Mortagne-au-Perche, le projet  d'infrastructures gazières et biométhane au service du développement de la méthanisation dans le Perche

Etaient aussi présents Julien Miniconi, Sous-Préfet de Mortagne au Perche, Véronique Louwagie, Députée de l’Orne, Aline Louisy-Louis, **Vice-Présidente de la Région Normandie et Thierry Liger, Conseiller régional.**

A la suite d’un appel à manifestation d’intérêt lancé en décembre 2019 par le PETR du Pays du Perche Ornais en association avec le Plan Métha’Normandie, de nombreuses exploitations agricoles ainsi que les élus ont manifesté leur intérêt pour développer des projets de méthanisation au sein du territoire du Perche Ornais.

Actuellement, six projets de production et injection de biométhane ont ainsi été recensés dans ce secteur d’identité rurale et agricole, représentant une production annuelle de 150 GWh/an, pour un gisement de matières méthanisables sur le territoire du Pays du Perche Ornais représentant une production annuelle de 374 GWh de gaz renouvelable. Ces projets visent à produire du biométhane et à l’injecter dans le réseau de gaz, contribuant ainsi à verdir cette énergie, et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

*« Pour répondre aux enjeux climatiques, nos besoins en matière d’énergies renouvelables vont s’accroître de façon gigantesque. La méthanisation contribue directement à répondre aux besoins en énergie, si son développement est raisonné et si elle utilise des ressources existantes locales, sans détourner l’usage alimentaire des terres agricoles. La méthanisation fait pleinement partie du mix énergétique normand comme les énergies marines renouvelables, l’hydrogène, le bois énergie, le solaire ou la récupération de chaleur fatale. Elle permet aussi d’améliorer la résilience des exploitations agricoles leur permettant une diversification économique et une transition agri écologique »* déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

La concrétisation de ces projets d’unité de méthanisation nécessite préalablement des travaux d’extension du réseau gazier et de construction d’une station de rebours. La Commission de régulation de l’énergie (CRE) a autorisé GRTgaz à lancer ces travaux de construction de la station de rebours, en complément de 49 kilomètres de nouveaux réseaux posés par GDRF, permettant ainsi la connexion de ces unités de méthanisation dans le Perche ornais. Ces 49 kilomètres de réseaux seront en polyéthylène « classique », enfouis, à l’instar du reste du réseau de distribution de gaz. Ils seront fabriqués par l’entreprise Pipelife à Gaillon. Ce projet concerne les cantons de Mortagne-au-Perche, Ceton et Mamers.

La future station de rebours doit permettre de comprimer le biométhane en excès dans les zones de distribution locale et de le rediriger vers le réseau de transport, situé à proximité et qui traverse déjà le territoire, afin d’être envoyé dans des zones de consommation plus éloignées. Des volumes croissants de biométhane peuvent ainsi être valorisés.

Les travaux démarreront au cours du premier semestre 2022 pour une mise en service du rebours au deuxième trimestre 2023. GRDF investira 5 millions d’euros dans les travaux d’extension du réseau de distribution, GRTgaz environ 3 millions d’euros, auxquels s’ajoutent la participation des tiers financeurs : 482 000 euros des porteurs de projet d’unités de méthanisation. Par ailleurs, les collectivités - dont la Région Normandie à hauteur de 100 000 €, le Territoire d’Energie de l’Orne, 50 000 € et les Communautés de Communes des Collines du Perche Normand et du Pays de Mortagne-au-Perche, 25 000 € chacune - se sont engagées dans ce projet pour financer l'étude préalable.

Le projet de rebours représente également une forte valeur ajoutée, en termes d’économie, et de création et de pérennisation d’emplois locaux : 300 emplois directs jusqu’en 2025 pour la construction des unités, avec des retombées économiques importantes pour l’économie locale ainsi que 50 emplois directs pour l’exploitation et la maintenance des unités prévues.

**La méthanisation en Normandie**

Les enjeux de réduction et de valorisation des bio-déchets constituent un axe important du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets.

Par ailleurs, la Région Normandie a fait de la méthanisation l’une des énergies renouvelables phares sur son territoire. La Normandie offre une forte composante agricole et un tissu industriel agro-alimentaire important, conditions propices au développement de la méthanisation : en 2022, on compte 149 unités en fonctionnement ou en construction, dont 21 en injection biométhane.

- La méthanisation contribue aux objectifs de la transition énergétique, en participant à la production de chaleur et d’électricité renouvelables et en favorisant une mobilité plus propre (bioGNV – biogaz naturel pour véhicules).

- La méthanisation permet de verdir une partie du gaz consommé et constitue un complément stable de revenu agricole pour les agriculteurs qui s’engagent dans cette voie.

- Le Plan Métha’Normandie a été lancé en 2018 sous l’impulsion de la Région Normandie et de l’ADEME. Sa gouvernance inclut les services et agences de l'Etat, les cinq syndicats d’énergie normands, GRTgaz, GRDF, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, l'association Biomasse Normandie et trois banques très impliquées dans le financement des projets de méthanisation, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la BPGO. Le but commun est d’accompagner le développement de la méthanisation et la sécurisation des projets en Normandie.

vidéo sur le rôle d’une installation de rebours : <https://www.youtube.com/watch?v=p-1510nLHu8>

Contact presse : Emmanuelle Tirilly – tel : 06 13 99 87 28 –[emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)